



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2021

L'Association Française du Droit Maritime s'est réunie en Assemblée Générale le 25 mars 2021 sous la présidence du Professeur Philippe Delebecque qui a ouvert la séance à 17H00.

Compte tenu des conditions sanitaires, l'Assemblée s'est réunie en visio-conférence.

Présents : MM. ABALLEA, AGNES, ALVES, MME ATALLAH, MM. BASCHER (de), BERNAT, BRAJEUX, MME. CAI, MM. CHORFI, CLEMENT, CORRUBLE, DANIEL, DENEFFLE, EL KHAYAT, MMES FOUCHIER-MATTE, GAUVRY, GHALLOUSSI, MM. GODIN, GRELLET, GUERIN, HAMSHER, LE LOUER, MME LENOT, MM. LE PRADO, LUQUIAU, MME LORCY, MM. MACDONALD, MERER, MJD, MME MESNIL, M. MIRIBEL, MME NIAMBA, M. NICOLAS, MME ODIER, M. PIETTE, MME RAYNAUD, MM. RAYNAUT, RENARD, REZENTHEL, SALLENAVE, SENTENAC (de), MMES SCHWEITZER, SOISSON, MM. THIRET, THOMAS, MMES, TRIGEAUD, WITVOET.

Excusés : MM., BLOCH, CACHARD, MMES LEFEBVRE, MICHEL, M. ROHART.

1. **Informations d'ordre général**

- **Présentation des nouvelles candidatures**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les candidatures à l'AFDM présentées par Monsieur Jean-Paul Thomas, à savoir :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

- ✓ Madame Souaad Bekhtaoui (Account Executive, Groupe Eyssautier) parrainée par le Professeur Philippe Delebecque et Monsieur Jean-Paul Thomas.
- ✓ Maître Elodie Le Prado (Avocat, Cabinet Le Prado) parrainée par le Professeur Philippe Delebecque et Maître Didier Le Prado.
- ✓ Maître Peter Langlais (Avocat, Groupe Stream) parrainé par Maître Mathieu Croix et Maître Jérôme de Sentenac.
- ✓ Maître Guérin Loisel (Avocat, Stephenson Harwood) parrainé par le Professeur Philippe Delebecque et Maître Leïla Esnard.

- Informations :

Monsieur le Professeur Philippe Delebecque informe les membres de l'association de plusieurs sujets d'actualité :

- ✓ Annuaire AFDM : les présidents des Commissions permanentes et des Groupes de travail vont être sollicités afin de répondre à quelques questions utiles à la mise à jour de l'annuaire.
- ✓ CMI : la conférence de Tokyo sera sans doute reportée, la prochaine conférence étant programmée à Anvers en 2022.
- ✓ La prochaine Assemblée Générale est fixée au 27 mai 2021.
- ✓ La Journée Ripert sera organisée le 5 juillet 2021. Le programme, en cours d'élaboration, comprendra des thèmes ayant trait à l'assurance.
- ✓ Les travaux sur le projet de Convention CNUDCI relative aux ventes judiciaires de navires se poursuivent, mais ne devraient pas aboutir avant deux ou trois ans.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

- ✓ Mme Pascale Mesnil, en sa qualité de Trésorière, informe l'Assemblée Générale du montant des dépenses effectuées et des recettes, le bilan faisant apparaître un solde positif de 850 €. Les membres de l'association en prennent acte.

Avant d'achever cette revue d'actualités, Monsieur le Professeur Philippe Delebecque évoque l'idée de créer un prix qui serait décerné à un ouvrage ou à une thèse et récompensé par une dotation financière de l'ordre de 1 500 à 2 000 €.

2 Intervention

Situation des ports français en 2021 et évolution par Monsieur Pierre Sallenave, Consultant en stratégie et développement territorial